



Projet de Jumelage

Appui à la réforme de la justice administrative en Tunisie

Période de mise en œuvre

30 mois (Janvier 2019-Juin 2021)

Secteur

Justice

Budget

1 000 000 EUR (3 300 000 TND)

H/J Expertise

425

Partenaire

Italie- Conseil d'État

Chef de proje

M. Claudio CONTESSA, Conseiller d'Etat

CRJ (Conseiller résident de Jumelage)

M. Sergio ZEULI, Conseiller

Administration bénéficiaire

Tribunal administratif de Tunisie

Chef de projet

M. Lotfi KHALDI, Secrétaire Général

Homologue du CRJ

Mme Karima NEFZI, Présidente de Section, Membre (élue) du Conseil Supérieur de la Magistrature.

Objectif général

Consolider les assises de la démocratie en Tunisie par le renforcement des institutions garantissant l'Etat de droit.

Objectif spécifique

Appuyer le Tribunal administratif à mettre en place un système juridictionnel administratif basé sur la bonne gouvernance, l'efficacité et la proximité des justiciables.

Résultats attendus

1. Mise en place d'un nouveau cadre juridique adapté à la nouvelle Constitution tunisienne.
2. Organisation de la justice administrative conformément à la nouvelle réforme engagée.
3. Les compétences du TA sont renforcées et préparées à la mise en œuvre de la réforme.
4. La justice administrative est ouverte à son environnement extérieur.